



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 29 MARS 2010

Conseillers en exercice : 45

Votants : 45

Convocation du Conseil Municipal :
le 23 mars 2010

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 2 avril 2010

PLACE DE LA BRÈCHE - DEMANDE DE
SUBVENTION AU TITRE DU FISAC :
TROISIÈME TRANCHE DE L'OPÉRATION
URBAINE - ANNULE ET REMPLACE LA
DÉLIBÉRATION D-20100105 DU 8 MARS 2010

Accusé de réception de la préfecture en date du
mercredi 31 mars 2010

Présidente :

Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Pascal DUFORESTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJAULT - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - M. Alain PIVETEAU - Mme Nathalie SEGUIN - Mme Josiane METAYER - Mme Delphine PAGE - Mme Anne LABBE - Mme Nicole GRAVAT - Mme Chantal BARRE - Mme Annie COUTUREAU -

Conseillers :

M. Bernard JOURDAIN - M. Patrick DELAUNAY - M. Michel GENDREAU - M. Denis THOMMEROT - M. Hüseyin YILDIZ - M. Jean-Pierre GAILLARD - M. Frédéric GIRAUD - M. Gérard ZABATTA - M. Alain BAUDIN - M. Marc THEBAULT - M. Jérôme BALOGÉ - M. Guillaume JUIN - M. Michel PAILLEY - M. Aurélien MANSART - Mme Annick DEFAYE - Mme Nicole IZORE - Mme Julie BIRET - Mme Gaëlle MANGIN - Mme Sylvette RIMBAUD - Mme Dominique BOUTIN-GARCIA - Mme Elisabeth BEAUVAIS - Mme Elsie COLAS - Mme Maryvonne ARDOUIN - Mme Rose-Marie NIETO - Mme Virginie LEONARD -

Secrétaire de séance : Mme Virginie LEONARD -

Excusés ayant donné pouvoir :

- Pilar BAUDIN donne pouvoir à Alain PIVETEAU
- Blanche BAMANA donne pouvoir à Josiane METAYER
- Jacqueline LEFEBVRE donne pouvoir à Marc THEBAULT

AMERU

**PLACE DE LA BRÈCHE - DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DU
FISAC : TROISIÈME TRANCHE DE L'OPÉRATION URBAINE -
ANNULE ET REMPLACE LA DÉLIBÉRATION D-20100105 DU 8
MARS 2010**

Monsieur Amaury BREUILLE Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Madame le Maire

Dans le cadre du dossier FISAC qui vise à renforcer l'attractivité des activités commerciales, artisanales et de services du centre ville, le Conseil municipal de la ville de Niort, lors des séances du 17 novembre 2008 et du 8 mars 2010, a adopté et validé le programme d'investissement et de fonctionnement de la troisième tranche de l'opération urbaine FISAC comprenant notamment l'opération d'aménagement du Mail des Martyrs.

Après concertation avec les services de l'Etat, il convient de modifier le programme d'investissement et d'inscrire, en lieu et place de l'opération d'aménagement du Mail, la réalisation du parking souterrain de 530 places de la place de la Brèche.

Le plan de financement prévisionnel global de la troisième tranche de l'opération urbaine après ajustement de la programmation en investissement et en fonctionnement s'établit désormais ainsi :

| Dépenses en € HT | Recettes en € |
|--|--|
| Programme d'investissement | |
| Parking 8 227 007,00 € | FISAC 400 000,00 € Ville de Niort 7 827 007,00 € |
| Programme de fonctionnement | |
| Programme de communication et d'animation du centre ville 142 450,81 € | FISAC <u>71 225,00 €</u> Ville de Niort 71 225,81 € |
| Programme de fonctionnement <i>(pour mémoire, cf. délibération du 08/03/2010)</i> | |
| Animateur gestionnaire Centre ville 60 000,00 € | FISAC 15 000,00 € Ville de Niort 24 270,00 € CCI 17 130,00 € Vitrines de Niort 3 600,00 € |
| Programme de Fonctionnement <i>(pour mémoire, cf. délibération du 16/11/2009)</i> | |
| Mission de levé de façades 51 852,50 € | FISAC 25 926,00 € Ville de Niort 25 926,50 € |
| Programme de Fonctionnement <i>(pour mémoire, cf. délibération du 17/11/2008)</i> | |
| Etude commerciale 44 850,00 € | FISAC 22 425,00 € Ville de Niort 22 425,00 € |
| Total en € HT 8 526 160,31 € | Total en € 8 526 160,31 € |

Les dépenses et les recettes seront inscrites au budget 2010 de la ville de Niort.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- Rapporter la délibération D-20100105 approuvée par le Conseil municipal lors de sa séance du 8 mars 2010, portant sur le même objet.

- Autoriser Madame le Maire, ou l'Adjoint délégué, à solliciter auprès du FISAC les financements correspondants à la réalisation du parking et du programme de communication et d'animation du centre ville pour un montant de 471 225 € et à signer le cas échéant, les conventions de subventionnement à intervenir.

LE CONSEIL ADOPTE

| | |
|-----------------|----|
| Pour : | 34 |
| Contre : | 0 |
| Abstention : | 11 |
| Non participé : | 0 |
| Excusé : | 0 |

Pour Madame le Maire de Niort
Geneviève GAILLARD
L'Adjoint délégué

Signé

Amaury BREUILLE